

# Les Maisons Claires

De Le Wiki de la Grande Guerre

Aller à : navigation, rechercher

## Les œuvres de guerres en Seine-et-Oise : Le cas des Maisons Claires



### Sommaire

- 1 **Contextualisation** :
- 2 **Les Maisons Claires** :
- 3 **Les maisons claires de Seine-et-Oise** :
- 4 **Références** :
- 5 **Sources** :

### Contextualisation :

La Grande Guerre amène son lot de misères, les « anges blancs » (les infirmières) et les religieuses manquent cruellement. Fleurit alors tout au long du conflit, ce que l'on appelle des « œuvres de guerre » sur tout le territoire national. Cette vaste appellation regroupe de nombreux éléments : productions artistiques et culturelles de propagande, mais aussi des actes de charité de civils, restés à l'arrière. Les civils (religieux comme laïcs) participent de plus en plus à l'effort de guerre. Un consensus se fait autour des victimes de la nation, et particulièrement celles les plus fragiles, qui sont alors au centre de la propagande : les enfants. De fait il y a une forte utilisation de l'enfance dans la propagande. L'enfant est l'image de l'innocence et de la pureté, qu'il faut donc défendre. Se développe alors tout un discours culpabilisant pour ceux restés à l'arrière, à savoir qu'il ne faut pas trahir les enfants et la France de demain. De plus en plus d'associations et d'actes de charité apparaissent, et cela notamment à Versailles, qui occupera une place importante dans le réseau d'associations (1).

### Les Maisons Claires :



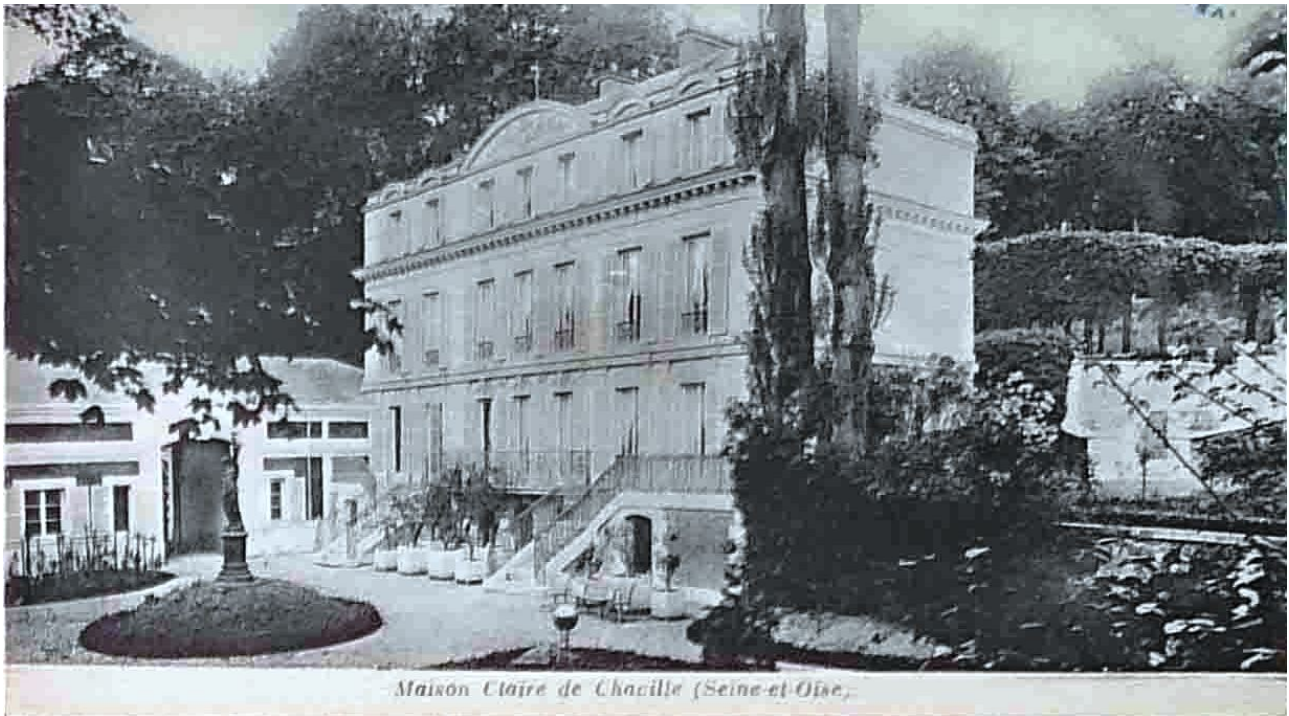




M<sup>me</sup> Yvonne Sarcey  
Présidente

L'œuvre dite des « Maisons Claires » est fondée le 8 juin 1917. Elle est autorisée par un arrêté ministériel le 20 août 1917 et reconnue d'utilité publique par le décret du 16 mai 1919. Cette œuvre est fondée sous la présidence d'honneur de M. Léon Bourgeois (2) (1851 - 1925), homme politique de premier plan fort. La présidente est Yvonne Sarcey, de son vrai nom Madeline Brisson, (1869 - 1950). Elle est la fille du critique F. Sarcey et la femme d'Adolphe Brisson, directeur des Annales politiques et littéraires (3). Selon Raoul Baudet, chirurgien-chef de l'Hôpital Bichat et membre de l'administration de l'association, les Maisons Claires est « une œuvre de protection de l'enfance ». Cette œuvre, dont le siège est à Paris, a pour objectif de retirer les enfants de lieux malsains et insalubres, notamment pour les protéger de la tuberculose. Les enfants séjournent dans les Maisons Claires entre trois et douze mois, jugé selon l'avis du Comité médical. L'œuvre est administrée par un Conseil de dix-huit membres (douze nommés par la fondatrice, six par le préfet du département, pour une durée de six ans). Le conseil se réunit tous les mois. Lorsqu'un enfant obtient un séjour, il est abrité, soigné et éduqué. Les Maisons Claires, récupèrent les enfants des soldats pauvres morts pour la patrie (mais aussi des soldats réformés et des réfugiés), et ce sans aucune distinctions religieuses ou sociales. Les recrutements des enfants ne sont pas restrictifs, ils sont seulement genrés puisque les Maisons Claires sont individuellement consacrées aux filles ou aux garçons. Reconnue par l'État, son règlement intérieur est aussi approuvé par le ministre de l'Intérieur, Théodore Steeg après l'avis du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Daniel Vincent. L'association est validée à un haut degré par l'État, elle doit également rendre un rapport annuel sur sa situation. Les budgets et les comptes sont adressés également annuellement au préfet du département, au ministre de l'Intérieur et à celui de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. L'Union sacrée accorde une importance primordiale aux œuvres de guerre. D'autant plus que l'association les Maisons Claires prend un rayonnement qui dépasse les cadres de la nation, puisque l'on retrouve des Maisons jusqu'à Rio-de-Janeiro, San Francisco ou encore Sabadell (près de Barcelone). On compte au total vingt-et-une Maisons Claires dans le monde, dont quinze sont ouvertes toute l'année (les autres n'ouvrant que pendant la saison estivale ou hivernale).

## **Les maisons claires de Seine-et-Oise :**



Carte postale des Maisons Claire « Maison Claire de Chaville (Seine et Oise) (Archives départementales des Yvelines, 4 M 242)

Le département de Seine-et-Oise (l'actuel département des Yvelines), comptait à son actif deux Maisons Claires sur les vingt-et-une existantes. Selon le rapport présenté à l'assemblée générale du 27 Septembre 1918 par Yvonne Sarcey, la maison de Chaville est la seule maison véritablement possédée par l'association, « Une seule maison est à nous. Chaville ... Elle est délicieuse, toute blanche dans ses deux hectares de jardins (...) Et si nous l'avons meublée, c'est que l'hôpital des Annales lui offrit ses lits, son linge, son matériel de cuisine, et qu'ainsi elle se trouva prête sans écorner le capital de nos enfants ». La maison de Chaville a ouvert le 26 août 1918 et comptait une trentaine de lits. C'est une maison de taille considérable puisque d'après les rapports fournis, la moyenne du nombre de lit par maison avoisine les vingt-quatre (5 étant le plus bas et 55 le maximum). L'autre maison du département est celle de Dampierre, ouverte le 13 août 1917. Elle est de taille beaucoup plus modeste à son ouverture puisqu'elle ne comptait qu'une dizaine de lits. La maison de Dampierre est ouverte sous l'initiative d'une institutrice, et était accolée au château de Dampierre dont la duchesse d'Uzès et de Luynes prête aux enfants leur grand parc. Entre juillet 1917 et juin 1918, trente-et-une petites filles passeront par cette maison (4). La moyenne d'âge est de dix ans (entre 7 et 16 ans), six d'entre-elles sont orphelines, les autres ont leur père qui est au combat ou alors devenu invalide. La gestion financière de ces Maisons Claires ne se faisait pas sans difficultés. Les principales ressources étaient le revenu du fond de réserve ainsi que les subventions ou les produits de ressources (loteries, concerts, bal, spectacles, etc.). De nombreuses personnes subventionnaient l'association et la liste des donateurs était intégralement publiée chaque semaine dans la revue *Les Annales* (revue appartenant au mari de la fondatrice comme nous l'avons vu). Dès les premières années le nombre des donateurs s'élève à plusieurs centaines d'individus. Quant aux événements créés dont les profits seraient versés aux Maisons Claires, les Archives départementales ont conservés des lettres de civils souhaitant organiser une manifestation et tentant d'obtenir l'accord du préfet.

## Références :

(1) Ont lieu dans le château de Versailles de nombreux événements dont des œuvres de bienfaisance dans le parc. Il y avait un véritable effort de guerre dans cette ville.

(2) Notice de Léon Bourgeois

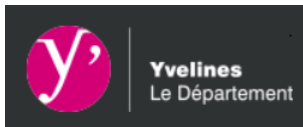
(3) [<http://www.imec-archives.com/fonds/les-annales-politiques-et-litteraires/> *Les Annales Politiques et Littéraires*

(4) Liste des enfants accueillis aux Maisons Claires au cours de la Première Année (Juillet 1917 – juin 1918)

## Sources :

Archives départementales des Yvelines, 4 M 242

Récupérée de « [http://wiki1418.yvelines.fr/index.php?title=Les\\_Maisons\\_Claires&oldid=7279](http://wiki1418.yvelines.fr/index.php?title=Les_Maisons_Claires&oldid=7279) »



- Mentions Légales
- Données personnelles